



La consultation socle : c'est notre affaire

(septembre 2014)

Le SNEP-FSU appelle la profession à investir massivement la consultation sur le socle organisée dans chaque établissement. Il le fait parce que l'existence d'une consultation des personnels est en soi une première rupture. Rappelons-nous : le socle 2006 a été élaboré en catimini par la Dgesc, publié au BOEN, imposé aux personnels qui ne pouvaient en être que les applicateurs. Il le fait aussi en toute connaissance de cause : densité du texte s'approprié (22 pages) ; lourdeur du questionnaire (28 pages – 280 items à renseigner) et temps mis à disposition (une demi-journée de concertation).

Aussi met-il à disposition des collègues un dossier pour permettre à chacun de s'approprié les enjeux, de participer aux débats, voire les organiser, dans son établissement, de contribuer en remplissant le questionnaire. Pour cela nous avons pris le parti de synthétiser ce qui nous semble essentiel à prendre en compte pour mener à bien l'opération.

Avant toute chose, il y a deux éléments essentiels à rappeler en préalable

- **La critique du socle 2006 faite par le SNEP :**

- o Hiérarchisation des disciplines.
- o multiplication de petites compétences à valider, les coupant de la référence aux savoirs et à la culture auxquelles elles devraient être référées.
- o Fatras notionnel.
- o Ecole à deux vitesses : un socle minimaliste avec peu d'ambition pour les uns, une culture riche, les arts, la pensée réflexive ou le texte argumentatif pour les autres...
- o Marginalisation de certaines disciplines, au premier rang desquelles l'EPS qui n'est qu'une discipline contributive aux piliers 6 et 7, vidée de la référence à la culture physique sportive et artistique.
- o Réduction du périmètre de l'école (aspect lié au précédent).
- o Approche comportementaliste (référence à une série de comportements normés), individualisante. Dans le droit fil de la pensée libérale, chaque jeune devient responsable de sa propre trajectoire scolaire. En « naturalisant » les inégalités (sociales et scolaires), il s'agit en fait d'un relooking de la théorie des dons.

- **Les axes de l'intervention du SNEP au cours de la phase d'élaboration de la loi de refondation de l'école**

- o Réhabilitation de la culture comme principe organisateur de l'école ; mise en avant d'une conception de la culture qui doit donner à chacun de nouveaux pouvoirs pour comprendre et agir.
- o Réhabilitation de la culture physique sportive et artistique comme devant faire partie des fondamentaux de l'éducation. (cf. fiches pour le CSP sur le site du SNEP-FSU).

Problèmes de méthodes

Pour le SNEP-FSU, il aurait été préférable et plus efficace de remettre à plat l'ensemble des programmes disciplinaires, quitte à les revoir de fond en comble, pour tirer ensuite un ensemble plus général, accessible à tout public, qui finalise la cohérence d'ensemble de la formation. Les précautions prises dans la présentation du nouveau socle n'évacuent pas les risques liés au principe de socle, risques que nous avons dénoncés par le passé : pilotage par le haut des disciplines et de leurs programmes, dilution des spécificités disciplinaires dans le pluri/inter/trans/disciplinaire.

Pour autant, le choix de ne plus faire du socle un élément minimaliste des programmes (= socle 2006), mais de l'appréhender comme un texte général auquel chaque discipline apportera sa contribution singulière, constitue une rupture fondamentale.

Mais cela peut représenter un obstacle : texte long, pas suffisamment explicite, compliqué à mettre en œuvre, difficilement accessible ...

Les propositions d'analyse et d'organisation des débats que nous formulons visent à surmonter des obstacles et difficultés pour nous centrer sur l'essentiel :

C'est sur un véritable choix d'école que les personnels sont consultés !

1- Quelle analyse faire du texte soumis à consultation ?

Nous proposons de faire porter l'analyse sur la définition et la fonction du nouveau socle, sur sa composition, sur la clarification du rapport connaissances / compétences, enfin sur la question du niveau d'exigences pour tous et chacun.

Définition et fonction du socle

La lecture des deux introductions (socle 2006 et socle 2014) est éclairante : on passe d'une définition statique dans laquelle le socle est sa propre finalité, avec pour seul horizon la fin de la scolarité obligatoire à une conception dynamique d'un socle dont la fonction principale est d'ouvrir les portes sur l'avenir et permettre la poursuite d'études :

Socle 2006 : « la scolarité obligatoire doit au moins permettre de garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser (ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire) ».

Socle 2014 : « le socle définit les connaissances et les compétences qui ouvrent à tous les élèves l'accès à une culture vivante conduisant à maîtriser les langages fondamentaux qui permettront de concevoir une représentation ordonnée et rationnelle du monde. L'acquisition de cette culture est indispensable pour réduire les inégalités, s'épanouir personnellement, développer sa sociabilité, s'insérer dans la société, participer comme citoyen à son évolution. Le socle doit permettre la poursuite des études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. »

La composition du socle

Elle est révélatrice d'une rupture de conception : passage d'un socle organisé en 7 piliers, promus au rang de « compétences », dont 5 structurés autour d'une discipline ou d'un regroupement de disciplines (conduisant à un double mouvement : hiérarchisation des disciplines + marginalisation de certaines d'entre elles) à un socle ayant l'ambition de caractériser les contours d'une formation globale et générale, faisant culture scolaire commune, fixant une visée de formation à laquelle les disciplines sont convoquées à préciser leur

contribution. Cela donne un nouveau socle structuré par 5 grands domaines de formation formant un système (« les 5 domaines ne se déclinent pas séparément »), et portant le projet de la fonction de l'école.

Commentaire : Les tenants de la transversalité font une critique forte du nouveau socle. Ils prétendent que l'échec scolaire est une conséquence de la centration sur les disciplines, les coupant d'ailleurs des méthodes à apprendre. Pourtant le nouveau socle n'exclut absolument pas le travail pluridisciplinaire. Dans le même temps, la nouvelle écriture clarifie le rapport entre socle et programmes d'enseignement : « Il reviendra aux programmes détaillés de préciser la nature et le niveau des connaissances visées par cycle et par domaine de formation, ainsi que la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation »

« Il faut que le socle commun soit reconstruit par la Dgesco et le ministère » L. Escure secrétaire général de Unsa-Education, conférence de presse du 03/9/14

La clarification connaissances / compétences

L'instrumentalisation du concept de compétence a marqué la période du socle Fillon 2006 – 2014 : imposition du LPC, campagne sur le « tout compétence », dévalorisation du rôle des connaissances, les connaissances/savoirs/disciplines d'enseignement présentés comme cause d'échec et de souffrance des élèves.

Le projet de socle 2014 tente de réparer les dégâts en promouvant une conception équilibrée (qui aurait dû toujours prévaloir !) du rapport connaissance / compétence : « Au cours de la scolarité obligatoire, les élèves s'approprient des savoirs et acquièrent des compétences dans tous les grands champs de l'expérience et de la connaissance. Dans cette perspective, les connaissances ne sauraient s'opposer aux compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe ». C'est là une définition qui nous convient.

Niveau d'exigence et élitisme

Un véritable « procès en sorcellerie » d'élitisme est fait à ceux qui, comme nous, considèrent que le nouveau socle constitue une étape, certes encore imparfaite, mais très importante dans l'effort de formalisation d'une culture commune, formalisation indispensable pour franchir un nouveau pas dans la démocratisation du système éducatif.

Au fond, pour les contempteurs du socle 2014, l'école n'aurait pas à être « exigeante » avec les élèves en difficulté scolaire. La « bienveillance » réclamée devrait s'accompagner d'acquisitions limitées.

Nous considérons que cette approche est une impasse qui ne ferait qu'aggraver le divorce entre l'école et ces élèves en difficulté. D'ailleurs ils le sentent bien : lorsqu'on n'est pas exigeant avec eux, ils considèrent qu'on ne les respecte pas. La question n'est donc pas exigence ou pas, mais porte sur ce dont elle est faite, sur sa nature, son contenu, et en quoi elle fait sens pour ces jeunes. Mais cela nécessite de retravailler en profondeur les contenus sélectionnés et leurs enjeux culturels et didactiques.

A.Schleicher, directeur de l'éducation de l'OCDE juge sévèrement le système éducatif français (Le Monde 30/8/14) : « L'école française est une des plus inégalitaires au monde... » et aborde, sans détours, la question des exigences « il faut fixer un idéal élevé. La Suède et la Finlande ont deux écoles assez proches. A une limite près, la Finlande a défini des standards qui disent ce qu'est l'excellence ; la Suède s'est contentée de rappeler le minimum à acquérir par tous. En termes de résultats, le Finlande arrive bien devant la Suède, car chaque enseignant, chaque famille sait ce qu'est l'excellence et tend dans cette direction ».

En guise de conclusion momentanée

Tout est loin d'être parfait dans le texte du nouveau socle. En particulier, l'importance de l'apprentissage dans et par l'action n'est pas prise en compte à hauteur de ce qu'elle devrait être. Le risque d'un certain académisme subsiste, risque que l'approche autoproclamée « par compétences » véhiculée par le socle de 2006 n'a d'ailleurs pas éliminé (la marginalisation des contenus spécifiques de l'EPS en étant la manifestation la plus éclatante). Rien ne serait donc pire qu'un retour au socle de 2006. C'est ce que nous proposons aux collègues d'exprimer dans la consultation.

2- Le questionnaire

La longueur du questionnaire (105 items à renseigner pour la 1ère partie, 280 au total pour celles et ceux qui iront jusqu'au bout !) peut constituer un réel obstacle. Pour autant, ses défauts sont simultanément le résultat de ses qualités : il est possible d'émettre sans ambiguïté des avis opposés (exemple A.2.6 « je trouve que les disciplines sont trop absentes » / A.2.7 « certains domaines sont trop centrés sur des disciplines »)

Compte-tenu de cette réalité, le questionnaire ne peut pas constituer une entrée dans la consultation. Il ne nous semble pas possible de le remplir sans avoir eu au préalable un débat d'analyse et d'échange sur le texte du socle. C'est l'appropriation des enjeux autour du nouveau socle qui permettra à chacun-e de se piloter dans le questionnaire.

Enfin, il ne doit pas constituer la modalité unique pour rendre compte des prises de position individuelles et collectives (cf. nos propositions d'organisation de la ½ journée banalisée).

En principe il s'agit d'un questionnaire individuel à remplir en ligne (espace dédié aux consultations nationales sur Eduscol). Il est constitué d'une première partie (question A à D) portant sur la globalité du texte et d'une deuxième partie (E) « pour aller plus loin » qui aborde de façon plus détaillée chacun des 5 domaines.

La première partie du questionnaire est divisée en 4 chapitres : opinion globale sur le texte, l'évaluation, l'appréciation des 5 domaines, les suggestions. Nous proposons de décrypter chacun des 3 premiers chapitres et chacune des questions qui les composent.

L'opinion globale sur le texte (A)

4 questions, avec 7 à 10 items chacune, jalonnent ce premier chapitre. Les questions portent sur la facilité ou non d'appropriation du texte (est-il parlant ? est-il en décalage avec le métier ?), sur son contenu (paraît-il exhaustif, pertinent, trop exigeant, en rapport avec les disciplines d'enseignement ?), sur sa lisibilité (lisible, compréhensible ou non), sur la comparaison avec le socle 2006.

Commentaire : il y a le risque que le texte soit considéré comme trop général, trop éloigné, trop difficile à mettre en œuvre, si une appropriation de sa fonction (que nous venons de développer) et de son articulation avec les programmes disciplinaires n'est pas assurée. D'où la nécessité d'avoir eu un débat sur ces problématiques avant de remplir le questionnaire.

Dans cet ensemble de questions, il y en a une qui est stratégiquement importante : la 4ème qui porte sur la comparaison avec le socle 2006. Nous avons l'occasion de confirmer notre rejet du texte « Fillon » (A.4.2 : je perçois bien l'intérêt d'abandonner les sept compétences du socle actuel au profit des cinq domaines de formation du projet de socle) et de valider la rupture de logique (A.4.8 : ce projet de socle commun constitue une bonne base pour redéfinir les programmes d'enseignement).

L'évaluation (B)

3 séries de questions avec 6 à 15 items qui portent sur :

- L'incorporation des questions d'évaluation dans la définition du socle (ou non)
- l'évaluation proprement dite : ses fonctions

dans le processus de formation, ses modalités (questions sur la note chiffrée et les échelles de compétences)

- la validation du socle et son articulation avec le DNB (maintien ou non du DNB)

Commentaire : il y a le risque de vouloir passer immédiatement à l'évaluation avant même d'avoir procédé à la mise en place. C'est ce risque qui débouche à tous les coups sur un pilotage par l'évaluation. Enfin, il y a une question « piège » (B.2.14) sur l'évaluation de la curiosité et les goûts des élèves. Cette question comporte en elle le risque d'instrumentaliser une variable d'ordre pédagogique (bien sûr que nous y portons attention en cherchant à les développer !) à des fins de déplacement du centre de gravité de l'évaluation vers des comportements normés. Nous appelons à sanctionner ce type d'item en exprimant un désaccord total.

L'appréciation des domaines de formation (C)

C'est la reprise des 5 domaines de formation et des 4 items par domaine avec plusieurs niveaux d'appréciation. Les questions portent sur la pertinence, le réalisme, la mise en œuvre et l'évaluation, le rapport avec la discipline d'enseignement. Cette partie nécessite d'avoir eu un (long) débat disciplinaire d'appréciation des 5 domaines. La dernière partie du questionnaire est consacrée à l'évaluation du contenu de chacun des domaines du point de vue de la pertinence de leur présence dans le socle et de leur dimension réaliste en tant qu'objectif de formation de fin de scolarité obligatoire. A chaque fois 3 niveaux de réponse sont proposés (oui / non / NSP).

Pour gagner du temps !

Chaque enseignant n'a pas à cocher une réponse pour tous les items. Il peut le faire, mais ce n'est pas une obligation. Devant leur somme (280), nous prenons le parti de proposer un tri qui n'engage que nous, mais qui nous a été fortement réclamé dans les premiers débats auxquels nous avons participé. Nous vous livrons donc notre appréciation en indiquant pour chaque partie du questionnaire les items auxquels il faudrait répondre avec le souci de valoriser la prise en compte de l'EPS.

Partie A : appréciation générale 4 items A.1.10, A.2.2, A.4.2, A.4.8

Partie C : C1 9 items 4, 7, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 20 ; C2 : cocher les items sur lesquels chacun se sent le plus concerné

Partie E : c'est la partie la plus longue à renseigner avec 24 items repérés

- domaine 1 / s'exprimer et communiquer : items de 31 à 37
- domaine 2 / acquérir la capacité de coopérer, de réaliser des projets : items 21,22,23,27
- domaine 3 / développer la sensibilité, la confiance en soi, le respect des autres : items 3,5,6 ;
- domaine 4 / se poser des questions et chercher des réponses : items 6 et 7 ; domaine 4 / comprendre et assurer ses responsabilités individuelles et collectives : items 23, 27, 28, 29 ;
- domaine 5 / se situer dans l'espace et le temps ; items 1 et 6 ; domaine 5 / concevoir, créer, réaliser : items 24 et 26

Au total, cela donne une cinquantaine d'items qui nous semblent prioritaires à renseigner pour les enseignants d'EPS

3- Et l'EPS ?

Dès la parution du texte du nouveau socle, nous avons réalisé une comparaison avec le socle de 2006 (document en ligne sur le site du SNEP-FSU). La dernière partie du document est consacrée à la place faite au champ de la culture physique sportive et artistique. Le bilan est vite fait : il n'y a pas photo ! Dans le nouveau socle, la référence aux activités physiques sportives et artistiques, en tant que telles et à part entière, sur des aspects non réductibles à d'autres champs, constitue pour notre discipline une rupture fondamentale. Nous invitons les enseignants d'EPS à prendre connaissance du document « Comparaison des socles 2006 et 2014 » afin d'en mesurer la portée.

Nous appelons les collègues à affirmer, à confirmer, à valider cette rupture en participant à la consultation mise en place !

4- L'organisation de la demi-journée banalisée

L'enjeu

Le rapport temps disponible / enjeux de la consultation nous amène à faire une proposition de maquette d'organisation de la demi-journée banalisée. Il y a un enjeu essentiel : que puissent s'exprimer (et donc souvent être portées à la connaissance du plus grand nombre de collègues) des appréciations diverses, divergentes, à la fois sur le socle 2014 et sur le socle 2006.

L'existence et l'exigence d'un débat pluraliste et contradictoire sont une des clés pour faire de la consultation un moment professionnel qui intéresse nos collègues. L'exigence de pouvoir faire un bilan du socle 2006 doit être portée ! Ni prescription, ni auto-censure : les personnels doivent pouvoir décider librement des formes de travail collectif

comme des modalités pour rendre compte de leur réflexion collective

Nous relevons qu'il y a 2 obstacles à éviter :

- Celui d'une entrée dans la consultation par le questionnaire : nous considérons qu'un débat préalable est INDISPENSABLE.

- Celui d'un cloisonnement discipline par discipline. L'échange entre collègues de différentes disciplines est lui aussi déterminant pour avoir une appréciation d'ensemble du nouveau socle, et donc, in fine, porter un jugement sur un texte conçu comme un chapeau des différentes disciplines.

Proposition découpage en séquences

Une demi-journée c'est 3h à 3h30 de temps effectif opérationnel. En tenant compte de cette contingence, nous proposons le découpage du temps suivant :

1) 15 minutes de présentation de l'organisation de la demi-journée.

2) Séquence interdisciplinaire :

a. 1er temps consacré à la lecture de l'introduction du socle 2014 du point de vue de la définition et de la fonction impartie au socle. Comparaison avec le socle 2006. C'est là que le bilan du socle 2006 doit pouvoir trouver sa place.

b. 2ème temps consacré à la composition du nouveau socle et le découpage en 5 domaines de formation formant système : font-ils le tour de la formation ? Permettent-ils à chaque discipline de s'y retrouver ?

c. L'objectif de ce temps collectif est de repérer ce qui fait accord (en positif, en négatif), et ce qui ne fait pas accord ou qui fait controverse (repérage des points sur lesquels des avis ou des appréciations divergentes se sont exprimés).

d. Cette séquence interdisciplinaire peut être organisée en séance plénière ou en

groupes restreints qui mélangent les disciplines (dans ce cas, nous pensons qu'il faut prévoir un retour en grand groupe qui permette une synthèse d'établissement).

e. Cette séquence peut donner lieu à un document de synthèse d'établissement adressé au Conseil Supérieur des Programmes (avec copie aux organisations syndicales). Il n'est pas question de rester enfermé dans le questionnaire.

3) L'appréciation en groupe disciplinaire : dans ce temps, c'est l'appréciation du socle à travers le filtre de sa discipline qui est abordée. Les items des 5 domaines englobent-ils tous les aspects de formation que sa discipline d'enseignement assure actuellement ou devrait assurer ?

Le remplissage du questionnaire en ligne est laissé à l'initiative de chacun à l'issue de la demi-journée. Un document récapitulatif des points abordés au cours de la demi-journée devrait pouvoir être réalisé et nous être adressé afin de constituer une banque de données sur l'appréciation globale portée par les collègues sur le nouveau socle.

La mise en place d'une telle organisation nécessite bien entendu un contact préalable avec le chef d'établissement.

Enfin, chaque collègue peut répondre au questionnaire et nous avons tout intérêt à ce qu'un maximum de collègues s'exprime, même si ceux-ci ne répondent pas à toutes les questions. Il faut donc résister aux propositions qui ne manqueront pas d'exister du style, on charge un collègue (ou le chef d'établissement !) de répondre pour le collègue.

Documents d'analyse en ligne : [ICI](#)



**Avec le SNEP-FSU,
une profession rassemblée et engagée,
ça change tout !**

Du 27 novembre au 4 décembre, je vote SNEP et FSU

